

Bouis M^{rs} de Guibert
50 route de Jéru, 34, Guillotière Lyon
Contre sa petite fille

à Monsieur 89

4 février, 1853.

Le Procureur Supérieur
près
le tribunal civil de Lyon

Monsieur

Un vieillard âgé de soixante et douze ans,
le chevalier de Guibert, ex capitaine de gendarmerie
en retraite, fils de défunt de Guibert sénateur
de l'Empire; ~~soixante~~ ^{trouble d'être} exposé à voir l'honneur de
son nom souillé par la grâce indigne de
sa petite fille Marie de Guibert orpheline
de père et mère, âgée seulement de quatorze
ans. Cette jeune enfant étant affectée
de ferveur utérine.

Déjà les démarches de ^{la jeune} Marie de Guibert
ont été l'objet d'un plaid déplorable scandaleux.
Les mariés de Guibert croient devoir ^{la} faire
enfermer ~~leur petite fille~~ dans une communauté
religieuse, mais son esprit ne peut tarder
à contraindre les religieuses à renvoyer cette
fille à cause de sa lubricité la plus effrénée.

Veillez, Monsieur le Procureur Supérieur,
éviter ces supplices les hauts de voir sa
petite fille

La ^{malheureuse} petite fille prise sur le banc des
accusés, en autorisant l'aïeul de cette
mineure à la faire séquestrer dans une
maison de correction afin de comprimer
son dévergondage précoce.

Les rentes de la mineure passeront
à indemniser l'établissement ^{dans lequel} il verra placé
de la mettre en sûreté.

Veillez agréer les respectueuses
salutations de celui qui a l'honneur d'être
avec le plus profond respect

Monsieur le Procureur Impérial

Lyon, ce 2 février,
1853.

Notre très humble et
très obéissant serviteur
^{Le chevalier}
Signé de Guibert

Lyon, ce 2 février 1853.

à M^{re} Le Chevalier de Guibert

Monsieur

J'ai l'honneur de v^{os} expédier ci incluse les
requêtes à M^{re} Le Procureur Impérial que vous m'avez
prié de v^{os} rédiger par l'intermédiaire de M^{lle} de Limbourg.
qui vous ^{donne} fournira les notes nécessaires.